



**Revue Internationale de Langue,
Littérature, Culture et Civilisation**

Actes du colloque international

**Vol. 4 N°2, 26 août 2024
ISSN : 2709-5487**

Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture
et Civilisation

NUMERO SPECIAL

ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES LANGUES
MATERNELLES TENU LES 20, 21 ET 22 FEVRIER 2024 A L'UNIVERSITE
DE KARA

VOLUME 4, N°2

Thème général : *Langues maternelles : terrains,
méthodes et enjeux*

Revue annuelle multilingue
Multilingual Annual Journal

www.larelicca.com

ISSN : 2709-5487

E-ISSN : 2709-5495

Lomé-TOGO

Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation

Directeur de publication : Professeur Ataféi PEWISSI

Directeur de rédaction : Monsieur Paméssou WALLA (MC)

Directeur adjoint de rédaction : Professeur Mafobatchie NANTOB

Comité scientifique et de lecture du colloque

Kossi Antoine AFELI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komla Messan NUBUKPO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kokou Essodina PERE-KEWEZIMA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Alou KEITA, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Laré KANTCHOA, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo ;

Coffi SAMBIENI, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;

Akayaou Méterwa OURSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komlan E. ESSIZEWA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Minlpe M. GANGUE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Améyo S. AWUKU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Léa Marie-Laurence N'GORAN, Professeure Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Tchaa PALI, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Gratien Gualbert ATINDOGE, Professeur Titulaire, Université de Buea, Cameroun ;

Abou NAPON, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Boussanlègue TCHABLE, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Larry AMIN, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Gregory SIMIRE, Professeur titulaire, Université de Lagos, Nigéria ;

Ataféi PEWISSI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kodjo AFAGLA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Musanji N'GALASSO-MWATHA, Professeur titulaire, Université Michel de Montaigne- Bordeaux 3 ;

Akoété AMOUZOU, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo ;

Flavien GBETO, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;

Martin GBENOUGAN, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Charles Atiyihwe AWESSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Koudougou, Burkina Faso ;

Koutchoukalo TCHASSIM, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kossi TITRIKOU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Didier AMELA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kouméalo ANATE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Madame Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Komi KPATCHA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Mimboabe BAKPA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Palakyém MOUZOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Bawa KAMMANPOAL, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Baguissoga SATRA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Yentougla MOUTORE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Essohouna TANANG, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Tchilabalo ADI, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Kodjo Biava KLUTSE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Panaewazibiou DADJA-TIOU, Maître de conférences, Université de Kara,
Togo ;
Monsieur Kpatcha Essobozou AWESSO, Maître de conférences, Université de Kara,
Togo ;
Monsieur Kokou AZAMEDE, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Monsieur Koffi M. L. MOLLEY, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Monsieur Charles Dossou LIGAN, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi,
Bénin ;
Monsieur Idrissou ZIME YERIMA, Maître de conférences, Université d'Abomey-
Calavi, Bénin ;
Monsieur Gbandi ADOUNA, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Monsieur Mawaya TAKAO, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Monsieur Ghabana PIDABI, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo.

Comité d'organisation

Président

Laré KANTCHOA Laré, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo

Vice président

Monsieur Palakyém MOUZOU, Maître de Conférences Université de Kara, Togo

Membres

Professeur Tchaa PALI

Professeur Boussanlègue TCHABLE

Madame Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences

Monsieur Komi KPATCHA, Maître de conférences

Monsieur Mimboabe BAKPA, Maître de conférences

Monsieur Bawa KAMANPOAL, Maître de conférences

Monsieur Baguissoga SATRA, Maître de conférences

Monsieur Dilone ABAGO, Maître de conférences

Monsieur Essonam BINI, Maître de conférences

Monsieur Tamégnon YAOU, Maître de conférences

Monsieur Gbandi ADOUNA, Maître de conférences

Monsieur Mawaya TAKAO, Maître de conférences

Monsieur Essobozouwè AWIZOBA, Maître assistant

Monsieur Yao TCHENDO, Maître assistant

Monsieur Essotorom TCHAO, Maître assistant

Monsieur Assolissim HALOUBIYOU, Maître assistant

Madame Kemealo ADOKI, Maître assistante

Madame Djahéma GAWA, Maître assistante

Monsieur Yoma TAKOUGNADI, Maître assistant

Monsieur Gnouléleng A. EDJABOU, Maître assistant

Monsieur Essoron AGNALA, Secrétaire principal

Madame Mazalo TCHODIE, Comptable

Madame Amavi Mawussinu ADIBOLO, Secrétaire

Madame Péka-Halo AKILA-ESSO, Secrétaire

Secrétariat de la revue

Monsieur Komi BAFANA (MC), Monsieur Essobiyou SIRO (MC) Dr Atsou MENSAH (MA), Dr Akponi TARNO (MA), Dr Eyanawa TCHEKI.

Infographie & Montage

Dr Aminou Idjadi KOUROUPARA

Contacts : (+228) 90284891/91643242/92411793

Email : larellicca2017@gmail.com

© LaReLLiCCA, 26 août 2024

ISSN : 2709-5487

E-ISSN : 2709-5495

Tous droits réservés

Editorial

La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* (RILLiCC) est une revue à comité de lecture en phase d'indexation recommandée par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES). Elle est la revue du Laboratoire de Recherche en Langues, Littérature, Culture et Civilisation Anglophones (LaReLLiCCA) dont elle publie les résultats des recherches en lien avec la recherche et la pédagogie sur des orientations innovantes et stimulantes à la vie et vision améliorées de l'académie et de la société. La revue accepte les textes qui cadrent avec des enjeux épistémologiques et des problématiques actuels pour être au rendez-vous de la contribution à la résolution des problèmes contemporains.

RILLiCC met en éveil son lectorat par rapport aux défis académiques et sociaux qui se posent en Afrique et dans le monde en matière de science littéraire et des crises éthiques. Il est établi que les difficultés du vivre-ensemble sont fondées sur le radicalisme et l'extrémisme violents. En effet, ces crises et manifestations ne sont que des effets des causes cachées dans l'imaginaire qu'il faut (re)modeler au grand bonheur collectif. Comme il convient de le noter ici, un grand défi se pose aux chercheurs qui se doivent aujourd'hui d'être conscients que la science littéraire n'est pas rétribuée à sa juste valeur quand elle se voit habillée sous leurs yeux du mythe d'Albatros ou d'un cymbale sonore. L'idée qui se cache malheureusement derrière cette mythologie est que la littérature ne semble pas contribuer efficacement à la résolution des problèmes de société comme les sciences exactes. Dire que la recherche a une valeur est une chose, le prouver en est une autre. La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* à travers les activités du LaReLLiCCA entend faire bénéficier à son lectorat et à sa société cible, les retombées d'une recherche appliquée.

Le comité spécialisé « Lettres et Sciences Humaines » du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) recommande l'utilisation harmonisée des styles de rédaction et la présente revue s'inscrit dans cette logique directrice en adoptant le style APA.

L'orientation éditoriale de cette revue inscrit les résultats pragmatiques et novateurs des recherches sur fond social de médiation, d'inclusion et de réciprocité qui permettent de maîtriser les racines du mal et réaliser les objectifs du développement durable déclencheurs de paix partagée.

Lomé, le 20 octobre 2020.

Le directeur de publication,

Professeur Ataféï PEWISSI,

Directeur du Laboratoire de Recherche en Langues, Littérature, Culture et Civilisation Anglophones (LaReLLiCCA), Faculté des Lettres, Langues et Arts, Université de Lomé.
Tél : (+228) 90284891, e-mail : sapewissi@yahoo.com

Ligne éditoriale

NORMES D'ÉDITION DES ACTES DU COLLOQUE (NORCAMES/LSH)

Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan.

Recommandations complémentaires

Volume : La taille du manuscrit est comprise entre 5000 et 8000 mots. Format : papier A4, Police : Times New Roman, Taille : 12, Interligne 1 pour les citations en retrait et 1,5 pour le reste du texte.

Il est interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras. Seuls les titres et sous-titres sont à mettre en gras.

Ordre logique du texte

Un article doit être un tout cohérent. Les différents éléments de la structure doivent faire un tout cohérent avec le titre. Ainsi, tout texte soumis pour publication doit comporter :

- un titre en caractère d'imprimerie : il doit être expressif, d'actualité et ne doit pas excéder 24 mots ;
- un résumé en anglais-français ou français-anglais, selon la langue utilisée pour rédiger l'article. Se limiter exclusivement à objectif/problématique, cadre théorique et méthodologique, et résultats. Le résumé ne devra dépasser 150 mots ;
- des mots clés en français, en anglais : entre 5 et 7 mots clés ;
- une introduction (un aperçu historique sur le sujet ou revue de la littérature en bref, une problématique, un cadre théorique et méthodologique, et une structure du travail) en 600 mots au maximum ;
- un développement dont les différents axes sont titrés. Il n'est autorisé que trois niveaux de titres. Pour le titrage, il est vivement recommandé d'utiliser les chiffres arabes ; les titres alphabétiques et alphanumériques ne sont pas acceptés ;
- une conclusion (rappel de la problématique, résumé très bref du travail réalisé, résultats obtenus, implémentation) en 400 mots au maximum ;
- liste des références : par ordre alphabétique des noms de familles des auteurs cités.

-La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* interdit tout soulignement et toute mise en gras des caractères ou des portions de textes.

-Les auteurs doivent respecter la typographie choisie concernant la ponctuation, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

Pour les textes contenant les tableaux, il est demandé aux auteurs de les numéroter en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Chaque tableau devra comporter un titre précis et une source propre. Par contre, les schémas et illustrations devront être numérotés en chiffres arabes et dans l'ordre d'apparition dans le texte.

La largeur des tableaux intégrés au travail doit être 10 cm maximum, format A4, orientation portrait.

SOMMAIRE

LINGUISTIQUE DESCRIPTIVE	1
Analyse morphosyntaxique des pronoms personnels du cùrà ^m	
BEOGO Madou	3
Morphosyntaxe des verbes statifs du marka	
DAO Nébremy	31
Le pluriel en espagnol et en baoulé : analyse morphologique	
N'ZI Koffi Fulgence	47
LINGUISTIQUE APPLIQUEE	59
La langue maternelle dans la préservation de l'architecture traditionnelle	
Baoulé	
ATTADÉ Kouakou Faustin	61
La médiatisation des langues maternelles et la sauvegarde des valeurs culturelles dans l'Extrême-Nord Cameroun	
BACHIROU Boubakari	85
La prohibition des langues togolaises en milieu scolaire de 1922 aux années 1950	
BAFEI Abaï	109
Sémantacité des proverbes dans la chanson <i>Mak daore</i> de l'artiste musicien burkinabè Dez Altino	
BELEM Hamidou	127
La langue moore comme instrument d'alliage des littératures orale et écrite : l'exemple du conteur Ousseni Nikiéma	
GARBA Wendmy Désiré	143
Place de la langue baatonu dans la socialisation des enfants à Parakou au Benin	
GUERA CHABI YORO Yarou & BABADJIDE Charles Lambert	159
La contribution du logiciel heurist à la conservation des langues ivoiriennes : le cas du betine	
KAKOU Foba Antoine	177
Morphogénèse et entendement du système du genre en anglais et en kweni : réflexion psychomécanique sur deux langues maternelles	
LE BI Le Patrice	193
L'expression de la deixis sociale relationnelle et de la deixis sociale absolue en mooré	
ZAGRE Dieu-Donné	203

LITTÉRATURE	227
Langue maternelle et appropriation linguistique du français dans <i>Allah n'est pas obligé</i> de Ahmadou Kourouma	
DAILA Babou	229
Stylistique et sociopoétique de l'hétéroglossie dans <i>Silence, on développe</i> et <i>Les naufragés de l'intelligence</i> de Jean-Marie Adé Adiaffi	
BROU Konan Luc Stéphane & COULIBALY Daouda	245
L'utilisation de la langue moore dans <i>Le procès du muet</i> de Patrick G. Ilboudo : ancrage sociologique de l'écrivain et vulgarisation linguistique du moore	
SAWADOGO/ BOUGOUM Fati	267

LITTERATURE

L'utilisation de la langue moore dans *Le procès du muet de patrick G. Ilboudo* : ancrage sociologique de l'écrivain et vulgarisation linguistique du moore

SAWADOGO/ BOUGOUM Fati

Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

fatibougoum@gmail.com

Reçu le : 09/04/2024

Accepté le : 16/07/2024

Publié le : 26/08/2024

Résumé :

Cette étude s'intéresse au rôle et à la fonction que jouent les différentes expressions en *Moore* utilisées par l'écrivain Patrick G. Ilboudo, dans son roman. Elle vise à définir l'importance de la langue maternelle de l'auteur dans non seulement la transmission des connaissances mais aussi dans la perception de la valeur de sa culture à travers le roman francophone. La sociocritique qui étudie la pluralité des socialités s'appuie sur l'ancrage culturel africain qui se manifeste souvent par l'intégration des éléments culturels comme la littérature orale par exemple, au genre écrit. L'étude permet de saisir tantôt la source d'inspiration de l'auteur et les mécanismes de productions de sens des expressions *moore* utilisées dans le roman par cet écrivain. Ces éléments culturels définissent la valeur de cette langue et constituent aussi des caractéristiques identitaires de l'auteur. Appréhender et analyser l'importance de la langue *moore* dans ce roman et les mécanismes d'intégration sémantiques du lexique *moaaga* sont les résultats à atteindre dans cette étude.

Mots-clés: Culture africaine, identité, importance, langue *moore*- procès du muet, sociocritique.

Abstract:

This study is interested in the role and function played by the different *moore* expressions used by the writer Patrick G. Ilboudo, in his novel. It aims to define the importance of the author's mother tongue not only in the transmission of knowledge but also in the perception of the value of his culture through the French-speaking novel. The sociocritic study of the plurality of societies is based on the African cultural anchorage which is often manifested by the integration of cultural elements such as oral literature, for example, into the written genre. The study allows us to grasp both the source of inspiration of the author and the mechanisms of production of meaning of the Moore expressions used in the novel by this writer. These cultural elements define the value of this language and also

constitute identity characteristics of the author. Understanding and analyzing the importance of the Moore language in this novel and the semantic integration mechanisms of the moaga lexicon are the results to be achieved in this study.

Keywords: African culture, identity, importance, Moorish language, process of the mute, sociocritical.

Introduction

De nos jours en Afrique, les projets littéraires sont de plus en plus marqués par plusieurs interférences linguistiques au nombre des différentes langues de leurs auteurs. Ce constat est fait à travers les productions d'auteurs africains en général et Burkinabè en particulier. Parmi ces auteurs, il convient de citer à titre d'exemple, Jean-Marie Adé Adiaffi, Sylvère Mondobari, Patrick Ilboudo, Dramane Konaté, Jean Pierre Gingané, qui emploient leur langue maternelle soit le Agni, le dioula, le Moore, le Bissa et bien d'autres dans leurs productions littéraires. C'est fort de ce constat que cette étude se propose d'analyser les raisons fondamentales de l'utilisation de la langue première dans les productions littéraires par ces auteurs. Elle se penche sur le roman francophone africain, à travers *Le procès du muet* de Patrick Ilboudo, auteur burkinabè ayant quatre romans à son actif.

Le roman étant un genre nouveau en Afrique et francophone, l'inscription des langues africaines comme le *Moore* dans *Le procès du muet* n'est pas fortuite de l'intention de l'écrivain. Puisqu'il entreprend à travers son projet littéraire, porter à la connaissance de son lectorat certaines réalités socio-historiques et mêmes culturelles de sa société lorsqu'on se réfère au rôle de l'écrivain décrit par Patrick lui-même comme étant « *une mémoire collective, un vigile, un miroir de la société et un voyeur d'avenir* » dixit Salaka Sanou (2000 : 103).

Une telle vision sur l'écrivain nous conforte de rechercher les raisons qui ont animé Patrick Ilboudo lui-même à l'utilisation de sa langue première dans le roman francophone. D'où les interrogations suivantes :

- pourquoi Patrick Ilboudo utilise-t-il le *Moore*, sa langue maternelle dans son roman ?

- quelles stratégies utilise t-il pour intégrer alors sa langue maternelle, *le Moore* dans son œuvre ?
- quel sens revêt cette utilisation de la langue maternelle dans le roman francophone ?

Voici des questions auxquelles, la recherche entreprendra de trouver des réponses afin d'apporter de la lumière sur les motifs réels de l'emploi de la langue maternelle d'un auteur africain dans son œuvre francophone.

La réponse à ce questionnement pose quelques hypothèses qui stipulent entre autres que :

- Patrick Ilboudo utilise le *Moore* pour donner une dimension plus authentique à son roman et pour ancrer son récit dans la réalité socioculturelle du Burkina Faso.
- L'auteur utilise des mots et expressions en *Moore* qu'il insère tantôt ou traduit en français.
- L'utilisation du *Moore* permet de valoriser la langue maternelle et de lui donner une place dans la littérature francophone.

Au regard de ces hypothèses, il est nécessaire de nous fixer des objectifs de recherche afin de pouvoir atteindre un certain nombre de résultats. Ces objectifs pourraient être entre autres de :

- Analyser la place du Moore dans le contexte de la littérature francophone.
- Étudier l'impact de l'utilisation du Moore sur la question de l'identité dans le roman.
- Déterminer la contribution du roman à la réflexion sur la diversité linguistique et culturelle dans la francophonie.

Ces objectifs constitueront alors les lignes directrices de la présente recherche. Qu'en est-il du modèle d'analyse pour l'atteinte des résultats ?

Dans les pages qui suivent, nous explorons les fondements théoriques qui sous-tendent l'utilisation de la langue *Moore* dans le roman africain francophone. Les théories linguistiques, littéraires et socioculturelles qui

éclaircissent cette utilisation et son impact sur la représentation de la réalité africaine sont également analysées. L'ancrage métrologique de l'étude permet d'analyser l'utilisation de la langue Moore dans *Le Procès du Muet*. Les approches textuelles, linguistiques et narratologiques employées pour saisir la complexité et la richesse de cette langue dans le contexte du roman francophone sont discutées. Les résultats mettent en lumière les différentes fonctions et significations de la langue en présence dans la construction narrative et thématique de l'œuvre. L'étude explore également son rôle dans la représentation des personnages, des lieux et des situations. Par la suite, les enjeux de l'utilisation de la langue Moore dans le roman africain francophone, à la lumière des résultats obtenus et des analyses effectuées, sont mis en avant. Cela aboutit à une réflexion sur les implications socioculturelles, esthétiques et politiques de cette pratique, ainsi que sur son potentiel à enrichir le paysage littéraire africain et à promouvoir la diversité linguistique et culturelle

1. Considération théorique

Pour atteindre ces résultats, l'étude s'appuie sur l'analyse sociocritique de Duchet (2022), définie comme étant « *une sémiologie critique de l'idéologie* ». Selon lui, ce modèle d'analyse consiste plus à installer le logos du social au centre de l'activité critique, et soutient que la sociocritique examine de façon heuristique, « *l'écriture de la socialité* » en priorité, qui est propre à la littérature. Il postule que c'est dans la mise en forme esthétique et le travail textuel opéré sur les signes, les langages et les représentations sociales que se produit la sédimentation du sens. C'est en cela qu'une œuvre gagne son originalité. Toutefois, la perspective de lecture qui s'établit ici est comme une herméneutique de la socialité des textes, qui explique la forme-sens des textes pour évaluer et mettre en valeur leur historicité, leur portée critique et leur capacité d'invention à l'égard de la vie sociale. Ce qui permet de prendre en compte le phénomène de l'ancrage culturel africain, un élément important pour comprendre les raisons de l'utilisation du Moore, langue première de Patrick Ilboudo dans son œuvre. Ce phénomène est perceptible à travers les interférences linguistiques dans le roman de l'auteur, du fond de son inspiration comme l'a si bien relevé Christiane Ndiaye (2001, pp. 47-48), « du rôle et de la fonction que jouent ces

interférences à travers leurs apports à la perception et à l'acquisition des connaissances sur la société de l'auteur, moteur de son œuvre » en ce sens que l'écrivain, de façon délibérée, use de sa plume pour faire part à son lectorat d'une réalité qui lui est chère.

Il s'agit alors d'un phénomène socio-culturel, historique, économique, ou encore religieux, jugé important par ce dernier qu'il faut en partager avec son monde. Lilyan Kesteloot citée par L. Millogo, pour sa part a déjà tenté d'illustrer cela à travers la question de l'originalité quand elle a évoqué les distinctions fondamentales qui révélaient le vrai visage de la littérature négro-africaine naissante. En effet, pour elle, les écrivains antillais qui s'ingéniaient à effacer leur personnalité, à refuser d'ancrer leurs œuvres dans la culture antillaise, étaient opposés aux poètes-américains et les écrivains de la négritude qui révélaient leur être et les préoccupations de leur peuple et leur époque (situation coloniale, aspiration à la liberté, les valeurs nègres et leur application de style par exemple) (L. Millogo, 2001, p. 12). Ce qui justifie cet aspect de l'ancrage culturel à travers cette rencontre linguistique très perceptible aussi à la lecture de l'œuvre à travers les noms de personnages, de lieux, des expressions de la langue et mêmes des comptines entières. C'est ainsi que M. M'Boukou (1990, pp. 185-186) relève que : « quelle que soit l'œuvre qu'on analyse, la langue maternelle de l'auteur y apparaît toujours à des degrés divers. Il arrive qu'elle se limite aux anthroponymes. » Toutefois, cet auteur souligne que la langue première de l'écrivain peut concerner des noms d'objets, des expressions et des textes entiers de chansons. Il pense, par ailleurs, que selon le mode d'intégration des langues premières, il est possible d'avoir des œuvres qui recourent à la langue en usant de notes ou autres comme la re-création ou le calque, ou encore des traductions libres sans apparition de termes africaines. *Le procès du muet* de Patrick Ilboudo répond aux modes d'intégration de sa langue, comme ci-dessus indiqué par Jean-Pierre Makouta M'Boukou. En effet, elle regorge des calques ou des re-créations et aussi des notes ou des néologismes (toponymes comme anthroponymes) qui pourront certainement avoir un impact majeur sur la fidélité et la sincérité de la réalité dont l'écrivain relate dans son œuvre, comme le martèle C. N'diaye (2001, p. 47), lorsqu'elle relève que la caractéristique d'un « bon

roman » est « *Un roman réaliste puisqu'il offre au lecteur un reflet fidèle de la société à laquelle appartient son auteur.* » Considérant ces hypothèses, comment alors analyser ces re-crétions et ces notes pour en saisir l'importance qu'elles revêtent ?

C'est le lieu de relever d'abord, les différentes expressions (notes) et re-crétions dans l'œuvre de l'auteur dans un premier temps et les classer selon qu'elles soient un anthroponyme, un toponyme, un calque ou une re-crétion. Ensuite, selon que ces expressions soient des notes ou des re-crétions, procéder à leur analyse pour en ressortir le sens, le rôle et la fonction dans le projet littéraire de l'auteur afin d'en étayer l'importance qu'elles revêtent.

Pour ce faire, l'étude s'appuie sur un corpus ainsi que certains documents théoriques. Aussi, elle a imposé un recours à quelques personnes ressources pour comprendre les significations exactes de certains noms dans la langue *Moore* et quelques proverbes inspirés du *Moore*.

2. Méthodologie

L'analyse de la problématique dans cette recherche a nécessité d'abord une lecture du roman de Patrick Ibouido, *Le procès du muet* afin de mobiliser les éléments importants à l'analyse. Ensuite, après ce travail de repérage d'éléments, il a fallu les classer selon qu'ils soient des noms (toponymes et anthroponymes) et des re-crétions ou des calques (expressions inspirées des connaissances orales africaines). Et suite à cette classification, s'est établie alors leur analyse qui a aussi nécessité quelques enquêtes qualitatives auprès d'hommes de la société *moaga*. Ces enquêtes se sont réalisées à travers un questionnaire ouvert, administré aux enquêtés, par téléphone pour un enquêté qui était en déplacement et par entretien direct pour le reste. Il est à noter que nous n'y avons pas rencontré des difficultés majeures pour collaborer avec ces enquêtés. Leur accompagnement (personnes maîtrisant la langue *Moore* et les traditions *moaga*, société de l'auteur), nous a permis de comprendre la signification de certains noms et d'appréhender leur valeur culturelle dans la vie de ces sociétés. Cela nous en était une nécessité pour décrypter l'importance de ces éléments africanistes dans le roman francophone et surtout montrer l'intention de l'auteur, qui les a employés.

Ce travail a été possible également grâce à un modèle d'analyse établi par Duchet, qui se soucie de la prise en compte des multiples éléments sociaux qui traversent toujours le roman, ici, le roman africain francophone. Que dire alors des résultats de cette analyse ?

3. Résultats

Pour atteindre des résultats dans cette recherche, il a fallu d'abord un travail préalable d'identification des notes, des calques ou re-créations présentes dans le roman, justifiant donc l'intégration de la langue première de l'auteur dans le roman francophone et leur classification. Ensuite, après une enquête faite sur la compréhension exacte de ces expressions, s'en est suivie l'analyse de toutes ces notes relevées pour cerner l'essence de ces emplois par l'écrivain dans son œuvre. Enfin, il était du bon ton, de faire une lecture critique pour comprendre l'importance de cette intégration de tous ces éléments de la langue première de l'auteur dans le roman francophone. Alors, que dire de l'identification de ces notes dans *Le procès du muet* de Patrick Ilboudo et de leur classification ?

3.1. Identification et classification des notes dans le roman

Dans *Le procès du muet* de Patrick Ilboudo, un grand nombre d'expressions de sa langue maternelle sont présentes, permettant de répondre à la problématique de cette contribution qui s'inscrit dans la logique de comprendre et de faire comprendre l'importance de cette interférence linguistique dans le roman francophone. En effet, ces expressions sont entre autres :

- Des toponymes : (des noms de lieux de l'espace de vie de l'auteur) comme *Tankotenga, Bokin, Silmitenga, Peulghin, Ganzourgou, Louda, Dassouri, Linonghin, Somianga, Peknèba, Rogo, Zandé Vugo*, etc.
- Des anthroponymes (c'est-à-dire des noms de personnes du milieu de vie de l'auteur) : *Ram Nogdo, Batolo, Kiugo, Kayaba, Biga Zamsoiba, Pass Yam, Pocco Kayouré, Taba Gnimdi, Marc Gnimdi Bissongo, Kouma Binèré, Fatim, Tinoaga, Bila, Eliane Porgo, Tibo, Koudbila*, etc.

- Des calques : le calque ou la re-cr ation, c'est dire, « d'une traduction litt rale », s'entend comme des emprunts qui suppl ent   un « manque » d'une langue d'arriv e, (langue  trang re, ici le franais) selon Vinay et Darbelnet (1972, pp. 8-48). En effet, la langue emprunte le « mot »   une autre langue sans le traduire. Exemple du mot Moore dans le roman francophone. Le mot « Calque » est  galement peru par ces m mes auteurs comme un « emprunt » d'un syntagme  tranger avec traduction litt rale de ses  l ments. Il peut s'agir des traductions comme « fin de semaine pour dire weekend. » Dans notre cas, ces deux faons de saisir le sens du calque dans un texte litt raire sont admises, puisqu'il y a et les emprunts de la langue premi re de l'auteur, (*koudbila*) et des proverbes provenant du Moore (comme leur source d'inspiration), exemple, « L'eau qui coule jusqu'  la montagne atteint son lit » qui veut dire qu'«   l'impossible, nul n'est tenu ». N'est-ce pas ce que le linguiste J. C. Catford (1965) appelle la « Traduction directe » chez J. P. Vinay et J. Darbelnet, pour parler de « Correspondance formelle », lorsqu'il d crit la structure syntaxique du texte-source qui peut  tre conserv e dans le texte-cible avec la m me valeur s mantique et pragmatique ? Ainsi cern s, quels sont les calques ou re-cr ations contenus dans ce roman ?

Le roman est un genre import  et qui est n  dans des conditions socio-historiques pr cises. Et le roman africain propose g n ralement un discours r aliste et th matique. En effet, il fait intervenir plus l'action, justifiant donc sa capacit  d'int grer ce qui lui  tait interdit. C'est   ce sujet, que cette recherche se propose d'identifier les re-cr ations ou calques. C'est- -dire tout ce qui est inspir  des connaissances orales des soci t s africaines ou traduit de faon litt rale du Moore au franais qui au d part, ne faisaient pas partir des champs d' tude francophone. Ainsi, l' tude a permis de relever les proverbes, les maximes, les contes ou fables, les devises, les devinettes, les chants (ou comptines), issues du terroir *Moaaga*, la soci t  de l'auteur. Car selon A. Sissao (2010), les proverbes contenus dans l' uvre sont g n ralement inspir s des proverbes africains (de la litt rature orale), car la connaissance en Afrique  tait bas e sur celles orales, d'o  par exemple les proverbes et

maximes suivants qui traduisent les vertus morales africaines développées par l'écrivain :

« Mon fils, je t'ai aidé à pousser des dents, à ton tour, promets-moi de m'aider à perdre les miennes » (p. 142).

« Lorsque le décor est planté, que les tam-tams ont commencé à battre le rythme des fesses, il est temps que la mouche se ceigne la taille pour tourner. » (p.142).

« L'eau qui coule jusqu'à la montagne atteint son lit. » (p.151).

« Il ne faut attendre que les fantômes entrent dans la case pour tenter ensuite de les en chasser » (p.133).

« Les ancêtres nous enseignent que lorsqu'une affaire n'est pas putréfiée, elle appartient toujours à ces initiateurs. » (p.132).

« Les sages disent que l'homme dont les affaires périclitent, est celui dont la main n'atteint pas son dos » (p.132)

- Le conte et autres : de la page 143-150, est déroulée une histoire racontée par Batolo son oncle. Cette histoire faisant office d'un conte est inspirée de la culture moaaga.

L'évocation des cultures traditionnelles à travers : apprendre à Batolo de scruter les saisons ; étudier les plantes médicinales de la brousse de Ganzourgou et apprendre à préparer les panacées qui soignent les maladies graves, apprendre la divination.

L'évocation des sacrifices faits sur l'autel sacré de la famille pour la rémission du péché de son frère p.92 ; et d'une comptine p.88. Aussi, celle de funérailles à la page 86, tout comme le *Warba*, danse du terroir *moaaga* ne sont pour l'auteur que de montrer les spécificités, tantôt musicales, tantôt coutumières et sociales de sa société.

3.2. Analyse des notes et des calques du roman

L'analyse des toponymes et anthroponymes montre que l'ensemble de ces noms de lieux et de personnes ont pour véritable rôle de traduire le

réalisme que l'auteur met en avant dans son œuvre. Ce réalisme n'est autre que la traduction des faits de sa société tels qu'il le prescrit.

Les toponymes :

- *Tankotenga*, le lieu où se déroule le procès ; composé du radical *Tenga*, qui signifie en français « terre », n'a pour objet de montrer l'appartenance de l'auteur et des personnes à sa terre natale. Il peut se dire aussi « pays » L'étude a recensé des noms de villages comme :
- *Bokin* qui signifie en français « trou », donnant l'impression de s'engouffrer dans un terrier sans issue, évoquant ainsi l'esprit d'obligance à y rester ou à y être. Ce qui évoque encore l'idée d'une appartenance.
- *Silmighin*, qui veut dire en français « village des peulhs », faisant allusion à l'occupation de ces populations, entache simplement l'idée de parler de l'existence des peuplements de la société de l'auteur. Ces notes renvoient à des réalités sociologiques du Burkina Faso.
- *Peknèba*, qui veut dire « laver les gens », est une prison dans laquelle les prisonniers purgent leur peine. Ce nom évoque l'idée de transformer les fautifs après leur peine. On peut dire que ce nom est une création de l'auteur tout comme *Somianga* venant de « *Sôm* » qui veut dire le bienfait et *yanga* qui veut dire « accompagner » pour signifier que le bienfait t'accompagne.
- *Linonghin*, qui veut dire « tomber dans du bon » et *Peulghin*, qui évoque l'aurore (la douce lueur du jour naissant).
- Les noms *Rogo* c'est-à-dire « maison » et *Zandé* « hangar » *Vugo* « provenant de *viuugo* « le vide », selon A. Sissao (2010), tous du Moore, langue de l'auteur, contribuent à la mise en œuvre des faits réels par l'écrivain. Et qu'en est-il des anthroponymes ?

Les anthroponymes :

- *Ram Nogdo* : nom composé du Moore, de *Ram* signifiant « *dolo* », est donné à un enfant né généralement le jour d'une fête coutumière. Et *Nogdo* est un néologisme exprimant un sentiment d'amour et

d'affection que l'on éprouve pour quelqu'un ou pour des gens. Ainsi, le nom *Ram Nogdo* veut dire, qui est né le jour de la fête coutumière et qui exprime donc son attachement à sa culture et à sa communauté.

Il est évocateur des vertus sociales détenues par le personnage. D'où une sorte d'incarnation des valeurs fondamentales de la société *moaga* par ce personnage. Quelques passages du roman le démontrent à travers son art et sa facilité de parler en usant de maximes ou de proverbes. Or, dans les sociétés africaines traditionnelles, il est reconnu aux sages, les échanges en paraboles, les conseils pour initier les jeunes générations comme le fait *Ram* vis-à-vis de son neveu à la page 140, quand il lui apprend la richesse de la tradition à travers proverbes ou maximes, contes, lecture géomancienne, dans ce corpus.

- *Kiugo*, le nom du devin qui veut dire en français « la lune ». C'est un nom traditionnel en Moore, la langue de l'auteur.
- *Kayaba*, venant du radical « *yaba* » voulant dire « grand-mère » en français, et le préfixe « *ka* » provenant du Moore « *kayéé* », signifiant un manque. D'où *kayaba* voudra signifier « *qui n'a pas de grand-parent.* »
- *Kouma*, la vieille amie de Ram, doit son nom à *kûum* en moore, qui signifie le mort. C'est un nom donné à l'enfant dont la mère enregistre successivement la mort de ses bébés. Donc, l'enfant est considéré « comme rien », pour traduire le fait qu'ils n'attendent pas grand-chose de cet enfant car sachant bien « qu'il est de passage ». Cette attitude vis-à-vis de l'enfant visait à conjurer la mort des enfants de la famille. Aussi, de nos recherches, il ressort qu'il peut aussi s'agir dans certaines circonstances, dans certains lieux, d'une femme qui en « infractions coutumières » nous relate l'enquêteur Théophile Sawadogo, le 05 février 2024. Et c'est en besoin de réparation que ce nom est donné à un enfant.

De même, le nom *Tinaoga* provenant de la racine *Tenga* qui désigne la Terre en Moore, associe aussi à *noaga* en Moore qui signifie poule, est donné à un enfant dont la mère a commis un acte en tuant un poulet par mégarde et ce nom est donné en réparation de cet acte.

- Cela va de même pour *Koudbila*, prénom donné à un enfant de parents ayant sollicité la faveur de procréation au fétiche « *Koudgou* », le détenteur de la forge d'où l'existence de forgerons dans les sociétés moose, selon l'enquête Regma Zoma. Toutes ces évocations de l'auteur visent essentiellement à traduire les réalités de sa société.

On a aussi « *Bila* » qui veut dire petit et *Bissongo* qui signifie enfant gentil, que l'auteur évoque et donne comme nom à certains personnages dans le roman sans pour autant qu'ils remplissent un rôle fondamental.

- Toutefois, certains noms des personnages sont des simples néologismes soit pour évoquer le rôle ou le comportement de ces personnages d'occupation majeure dans la trame du récit. Parmi ces noms, nous citons :
 - *Biga Zamsoiba*, un nom composé du *Moore*. *Biga* (enfant) et *Zamsoiba* (fautif). Ce personnage est le principal accusé du détournement des fonds de l'union économique. D'où son nom est révélateur de son rôle dans la trame du récit.
 - *Pass Yam*, signifie « ajouter de l'intelligence », une création de l'auteur pour traduire l'esprit de subtilité de ce personnage, aussi deuxième accusé dans l'affaire de l'union économique. Ils sont deux accusés et jugés par un tribunal populaire pour leurs exactions commises. L'auteur en créant leurs noms s'est penché à traduire leur comportement et leur responsabilité dans la perte économique de l'Union.
 - *Pocco Kayouré*, (*Pocco* signifiant le genre féminin et *Kayouré* veut dire « qui n'a pas de nom », tous du *Moore*, indiquent certaines réalités de la société de l'auteur. En effet, certains enfants nés dans des conditions non élucidées de l'origine de la grossesse de la mère, portent le nom « *Kayouré* ». Ce qui signifie que le père du foyer s'abstient de lui donner un nom dans ces circonstances.
 - *Taba Gnimdi*, (*Taba* : qui veut dire en français « les autres » et *Gnimdi* : qui signifie en français « oublie ») tous du *Moore*. Ce nom qui veut alors dire que « les autres oublient », évoque en fait, l'esprit

des fautifs qui pensent pendant leurs forfaits que les autres ne les appréhenderont guère. L'auteur en créant ces noms pour certains avocats des deux prévenus, voudrait évoquer l'esprit de subtilité que ces derniers affichent dans leur quête de remporter le procès contre toutes gravités connues des forfaits commis.

- *Marc Gnimd* : l'apparition du prénom Marc (anthroponyme chrétien) évoque ici l'existence des religions importées dans la société de l'auteur, encore une évocation des réalités de sa société. C'est la même chose que Fatim, un prénom musulman. Ce qui témoigne de l'existence de ces différentes religions dans sa société.

Les calques et re-créations :

Regroupant l'ensemble des proverbes, des maximes et autres expressions évoquant la culture, les vertus morales et les traditions *moaaga*, composante de la littérature orale, jouent un rôle très important dans la connaissance des réalités de la société moaaga et de la langue de l'écrivain. Ces éléments constituent ceux fondamentaux pour identifier ce phénomène linguistique parmi tant d'autres. C'est eux qui permettent de saisir l'essence de cette langue que l'auteur tente sans relâche à montrer au monde à travers cet emploi récurrent des mots et des idées issus de cette culture. Ces mots et idées sont des enseignements sur la culture, sur la vie de l'homme, bref, sur l'existence de ce peuple.

3. Rôle et fonction des notes relevées dans le roman

L'ensemble des notes relevées du Moore ou inspirées du Moore joue inéluctablement un rôle et une fonction essentielle dans la langue maternelle de l'auteur. Pour ce faire, il sied dans l'optique de donner plus de compréhension sur les richesses de cette langue, de cette société, notre analyse prend en considération également, le rôle et la fonction qu'elles jouent dans la compréhension et la connaissance des réalités socio-culturelles de la communauté de l'écrivain.

4.1. Rôle des expressions moaaga présentes dans le roman

Toutes les expressions moaaga contenues dans l'œuvre, permettent véritablement de saisir le sens et de connaître les différentes réalités de la vie de la société moaaga. Ce rôle que jouent ces expressions devient une

sorte de condition sine qua non pour une bonne perception et une véritable acquisition des connaissances de l'environnement et de la vie des Moose. Ces connaissances sont pour l'écrivain, une richesse de sa communauté qui ne saurait restée dans l'ombre de la connaissance du monde. Il était alors du bon ton de la montrer, de l'exalter, de l'enseigner, que l'écrivain à travers son projet littéraire, a trouvé ici, l'occasion belle, de réaliser. En effet, l'emploi de ces expressions dans son roman, inscrit le Moore, langue de l'auteur dans la diversité linguistique à l'échelle mondiale. Cela signe à travers l'œuvre, une existence identitaire de ce peuple et l'identité même de l'auteur. Quelle peut être la fonction de ces expressions du Moore ou inspirées du Moore en présence dans ce roman ?

4.2. Fonction des expressions moaaga dans le roman

Les expressions à travers anthroponymes et toponymes, évoquées par l'auteur dans son roman ont pour véritable fonction de traduire l'effet du réel de sa société qu'il tente par ce projet littéraire de faire connaître par son public sinon par le monde. Cette connaissance de sa société par le monde permet à l'auteur et sa société d'accéder à un niveau de vie dans le monde car ils seront connus d'emblée du monde et cela pérennise leur existence. C'est ainsi qu'il est plausible de parler aujourd'hui de l'auteur et de sa société à travers l'étude de son œuvre. Cette étude permet également de puiser certaines réalités de sa culture, ses traditions et ses religions, fondement de son identité. De plus, cette recherche permet de se rendre compte des richesses de la langue qui est décrite comme étant un phénomène langagier et identitaire d'un peuple par rapport à bien d'autres. Ainsi, l'ensemble de ces apports ne sont que des caractéristiques de l'identité du peuple *moaaga*, influencé par les nouvelles religions, phénomène de la modernité.

5. Discussion

L'ensemble des éléments relevés dans cette œuvre en rapport avec la langue première de l'écrivain, tels que les toponymes, les anthroponymes, les calques ou re-crétions constituent une marque identitaire de l'auteur dans le roman francophone. Puisque tous ces éléments se rapportent aux réalités socio-historiques et culturelles de la société de l'auteur, ils rendent tous compte de l'intérêt de l'écrivain à en

parler à son monde. Et leur insertion dans le roman francophone marque et justifie le besoin de se faire connaître, de faire connaître sa société, sa langue, ses cultures, ses traditions, ses coutumes, bref, les richesses de sa communauté et même son peuple par son lectorat.

Il ressort ainsi de cette analyse que la principale quête de l'auteur est de faire connaître le peuplement de sa société, ses us et coutumes, sa langue, donc sa culture et son éducation, comme R. Delavignette et B. Mouralis (1999) l'indiquaient, quand ceux-ci relevaient que le rôle de l'écrivain africain n'est autre que de « *faire accéder l'Afrique à la dignité littéraire.* » Alors, l'analyse a porté essentiellement sur la société de l'auteur et son patrimoine culturel, c'est dire ses richesses socio-culturelles, sa langue, pour élever sa société à la dignité littéraire. De cette conception, il était vraiment convenable pour l'auteur de procéder par cette utilisation de sa langue première, pour inscrire sa société, ses cultures, sa langue, dans le concert des nations. N'est-ce pas, ce que R. Delavignette (1946) avait appelé « *l'accent africain dans les lettres françaises ?* » ce que J. Chevrier (1974, pp. 161-182) pour sa part soutient que « *ce qui fait la force et l'intérêt du roman africain, c'est d'être un roman de témoignage qui ait pris pour modèle Balzac et Zola* ». Du coup, l'utilisation des expressions moore par l'auteur devient prioritairement sa contribution pour porter loin sa société à la connaissance non seulement du monde littéraire mais également du monde entier.

Conclusion

Il faut dire que les expressions, les calques ou re-crétions en *Moore* ou inspirés du *Moore*, utilisées par l'auteur dans son œuvre, visent à traduire avec sincérité, les réalités socio-historiques et culturelles de son peuple, pour lequel il s'engage dans ce projet littéraire à faire connaître par le monde. Cette intention de l'écrivain semble provenir d'un fort attachement à sa culture, son éducation et à sa langue, premiers phénomènes culturels identitaires des peuples. Alors, contraint d'écrire son œuvre dans la langue de Molière, une langue étrangère, et soucieux de relater fidèlement et dans une sincérité, les réalités socio-historiques et culturelles de sa société, l'écrivain ne s'est empêché d'y intégrer un certain nombre d'éléments de sa langue ou des connaissances de son

peuple. Ce qui rend l'œuvre originale et la particularise des œuvres purement francophones. Toutefois, l'œuvre africain francophone dans une telle posture donne plus de crédit à la langue de Molière dans la mesure où, elle change et modèle un tant soit peu l'ancienne structure du roman francophone. Et la qualité de l'œuvre romanesque ne saurait s'attachée uniquement à son caractère fictionnel mais aussi et surtout de son réalisme. N'est-ce pas ce qui lui a prévalu cette effervescence depuis le XVIII^e siècle ?

Bibliographie

- CATFORD John C., 1965, 2000, *A Linguistic Theory of Translation*, Oxford University Press, London.
- DUCHET Claude, 2022, *Cinquante ans de Sociocritique*, Les Presses, Universitaires de Montréal.
- ILBOUDO Patrick G., 1987, *Le procès du muet*, La mante, Ouagadougou.
- KESTELOOT Lilyan, 1992, *Anthologie négro-africaine, histoire et texte de 1918 à nos jours* ; Edicef, Paris.
- MAKOUTA M'BOUKOU Jean P., 1990, « *Introduction à l'étude du roman négro-africain de langue française. Problème culturels et littéraires* », Les nouvelles Editions Africaines, Les éditions Clé, Abidjan, pp.185-186.
- MILOGO Louis, 2001 ; *Ancrage culturel africain d'un roman d'expression française. La langue bwamu dans Crépuscule des temps anciens du Burknabè Nazi Boni*, thèse de Doctorat en Sciences de langage, Université Joseph KI-ZERBO.
- MOURALIS Bernard, 1999, *République et Colonies, entre histoire et mémoire*, Paris, Présence Africaine.
- NDIAYE Christiane, 2001, « *De l'écrit à l'oral : la transformation des classiques du roman africain* », Etudes françaises.
- SISSAO Alain Joseph, 2010, *La littérature orale comme source d'inspiration de quelques romans Burkinabè*, thèse de Doctorat unique, publication de l'Institut des études africaines.
- VINAY Jean-Paul et DARBELNET Jean, 1958, 1972, « *Emprunt : mot qu'une langue emprunte à une autre sans le traduire* » « la traduction littérale ou mot à mot désigne le passage de la langue

de départ à la langue d'arrivée aboutissant à un texte, à la fois correcte et idiomatique sans que le traducteur ait eu à se soucier d'autres choses des servitudes linguistiques.

Personnes ressources

SAWADOGO Théophile, Conseiller d'Administration Scolaire et Universitaire (CASU), étudiant en Politique Educative, Ecole Normale Supérieure de Koudougou, contact : 70704862

SOULY S. Emile, enseignant du post primaire, résident à Koudougou.

ZOMA Regma, autochtone de la ville de Koudougou, patriarche de famille des forgerons de Koudougou.